

Proposition #6

RÉPONDRE AUX ENJEUX ET PERSPECTIVES DE L'EHPAD



RENFORCER LA QUALITÉ ET LES CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL

Fiche 6c



Exposé de la

**PROBLÉMATIQUE**

- Plusieurs études et actualités presse font état d'une **souffrance physique et psychique des travailleurs en EHPAD**. Les conditions de travail y sont vécues, par les personnels les plus engagés, comme difficiles notamment suite au rythme soutenu qui laisse peu de place aux relations humaines.
- **L'absence d'outils de mesure de la QVT en EHPAD et des lieux d'expression** des salariés ont pour conséquence de retarder la prise de conscience du mal-être physique et moral de certains salariés.
- Dans la période actuelle d'incertitude de pérennisation des postes CAE dans le secteur médico-social et de réduction des financements dédiés aux EHPAD, les conditions de travail et le climat social dans ces structures semble se dégrader de façon alarmiste
- Des **programmes de formation** des personnels soignant qui ne sont plus en adéquation avec les diverses pathologies à prendre en charge en EHPAD et les nouvelles techniques de manutention.
- **Taux d'absentéisme et Turn over** important en particulier dans les grandes villes = pénurie de divers profils de personnels soignants dans plusieurs territoires.



**SOLUTIONS**

proposées par la FEHAP

- Engager une discussion **sur le devenir des postes occupés par des CAE** si ces contrats ne sont pas reconduits.
- Faire aboutir dans chaque région les **travaux de l'HAS et des ANACT** relatifs à la QVT afin qu'ils puissent être mis en place par les ARS.
- Encourager chaque structure à mettre en place un **comité d'éthique et/ou d'expression** relatifs aux pratiques professionnelles et aux conditions de travail (à l'instar de ce qui est fait par le groupe ISATIS) et qui pourraient faire l'objet d'une fiche objectif du CPOM.
- Demander aux EHPAD de conduire un **audit salarial**, au moment de la signature du CPOM et des évaluations interne/externe, afin qu'ils aient une vision du climat social de leur établissement dans la construction de leur plan d'action consécutif à la signature de leur CPOM.
- **Repenser les programmes de formations** afin d'y approfondir le volet relatif à l'accompagnement des personnes souffrant de maladies neurodégénératives. Il conviendrait d'évaluer les nouvelles méthodes innovantes d'accompagnement (Montessori, Humanitude, Carpe Diem) afin de les déployer dans les programmes de formation.
- **Inscrire dans les PRS des actions à destination des ESMS** afin d'améliorer les conditions de travail dans ces derniers et développer l'attractivité du secteur social et médico-social.



**LES FACTEURS-CLÉS**

du succès

- Disposer d'une base nationale opposable de ratios d'encadrement en fonction du niveau de dépendance moyen des résidents afin de mettre fin aux inégalités territoriales de traitement.
- Lancer une campagne de développement et d'attractivité des métiers de l'autonomie notamment dans le but de repeupler les zones blanches.